

Offre de stage Master 2 / Césure

Acquisition de références pour améliorer le service de pollinisation par les butineuses d'abeilles domestiques de la culture du pommier en Basse Durance de la Région Sud-PACA

CONTEXTE et OBJECTIF

L'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation – Institut de l'Abeille se donne pour mission de concourir au développement de l'apiculture professionnelle française et d'être un appui technique à l'ensemble de la filière apicole. Les actions de l'ITSAP – Institut de l'abeille sont réalisées en concertation étroite avec un réseau d'une vingtaine d'Associations régionales de développement apicole (ADA) et groupements spécialisés nationaux. Pour plus d'informations : <http://www.itsap.asso.fr>.

Le déclin des insectes et des espèces pollinisatrices est inquiétant car il est estimé à 35 % par an depuis 2006. Cette situation menace le rôle des abeilles sauvages et domestiques comme agents de pollinisation essentiels pour la production agricole, l'équilibre des écosystèmes et le maintien de la diversité floristique. L'impact économique, lié à l'influence de l'activité pollinisatrice des insectes sur les rendements des cultures, est estimé à 153 milliards d'euros. Dans ce contexte, l'ITSAP étudiera dans le cadre du projet FLEUR (PEI-FEADER 2021-2022) la dépendance de la production des cultures arboricoles à la pollinisation assurée par les abeilles domestiques et sauvages. Le cas du pommier sera évalué dont les surfaces de la région Sud-PACA représentent le premier bassin de production en France. En effet, le service de pollinisation par des prestations reste peu développé chez les apiculteurs français ou ne souhaitent pas apporter des colonies dans un environnement souvent trop hostile à cause de l'usage des pesticides. De leur côté, les arboriculteurs doivent être sensibilisés à l'importance de la pollinisation pendant la floraison mais également à la protection et la prise en compte de ce service écosystémique sur leur exploitation et dans les stratégies de protection de cultures avec les produits phytosanitaires.

Un des objectifs du projet FLEUR est la production de solutions pour mieux concilier les enjeux de la production arboricole, du service de pollinisation et de production apicole.

Dans le cadre de ce projet, piloté par l'ITSAP, un stage est proposé afin

i/ d'identifier pour les apiculteurs et arboriculteurs les facteurs qui interviennent dans l'efficacité pollinisatrice des colonies d'abeilles domestiques pour la pollinisation des vergers.

ii/ de produire des références techniques, sur la prise en charge des colonies d'abeilles dans des parcelles conduites en arboriculture

Ce stage s'inscrit dans la continuité d'une première année expérimentale réalisée en 2021 et reconduite en 2022.

MISSIONS

Activités confiées au stagiaire et résultats attendus :

- Tâche 1. Adapter et compléter le protocole expérimental au regard des travaux et nouvelles pistes d'études issus de 2021. Le protocole vise à collecter des références en testant des modalités de préparation des colonies afin d'optimiser le comportement de butinage par les butineuses de pollen et de nectar. Une revue de la littérature scientifique sera réalisée ainsi qu'un article technique ;
- Tâche 2. Participer à la mise en place du dispositif expérimental sur les parcelles en arboriculture retenues et collecter les données des variables (évaluation des colonies, gestion d'une supplémentation en pollen, densité des colonies, comptage des butineuses...);

- Tâche 3. Analyse des données collectées et proposition de références techniques à destination des apiculteurs et des arboriculteurs. Un outil d'aide à la préparation des colonies et la gestion des prestations de pollinisation sera élaborée en fonction des variétés de pommiers.

LIEU ET CONDITIONS

Le stage se déroulera dans les locaux de l'ITSAP à l'INRAE d'Avignon (Site de St Paul à Montfavet-Agroparc)

Employeur : ITSAP-Institut de l'abeille.

Stage encadré par Fabrice ALLIER 04 32 72 26 69 fabrice.allier@itsap.asso.fr

Durée maximale de 6 mois, idéalement à partir du 01 mars 2022.

Indemnisation de stage 603.30 € (30 % du S.M.I.C. – base 2020) + participation aux frais de repas et d'hébergement (si double hébergement).

Frais de déplacements dans le cadre du stage pris en charges (conditions ITSAP).

Le stagiaire sera amené à se rendre sur des ruchers de colonies d'abeilles domestiques et d'ouvrir des ruches.

PROFIL

Master 2 Etudiant ingénieur Agro/Agri

Bonne maîtrise des logiciels d'analyses de données (autonomie avec le logiciel R)

Grande autonomie, sens de l'organisation, disponibilité, rigueur

CV et lettre de motivation (avec référence de l'offre) sont à envoyer avant le 20 décembre 2021 par courriel, à l'attention de Fabrice ALLIER

#